

Version consolidée au 10 octobre 2022

Objet	: Organisation de la direction générale du Système d'information (DGSI)
répertoriée section (s)	: 9.1. Structure et organisation
source	: Direction générale du Système d'information (DGSI) Cabinet de la DGSI 01 42 92 60 54
date de mise en application	: À compter du premier janvier 2021
références des textes modifiés ou complétés	: néant
références des textes abrogés	: néant

SOMMAIRE

1. ORGANISATION INTERNE	3
2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES	4
2.1. La gouvernance.....	4
2.1.1. Le Cabinet.....	4
2.1.2. Le service vision internationale, stratégie IT et architecture (VISTA)	4
2.1.3. Le service d'organisation.....	4
2.1.4. Le service LAB.....	4
2.1.5. Le service maîtrise des risques et de la gestion de la conformité (MRC)	4
2.2. La direction filière métiers Statistiques, Prudential et Opérations (DISPO)	5
2.2.1. Le service politique monétaire, opérations de marché, systèmes de paiement (POP)	5
2.2.2. Le service de paiements d'échanges d'opérations (SISPEO)	5
2.2.3. Le service de développement pour les études, les statistiques et la supervision bancaire (SDESS)	5
2.3. La direction filière métiers pour les services à l'Économie et métiers de Moyens (DIEM) 5	5
2.3.1. Services et produits informatiques transverses (SPRINT)	6
2.3.2. Le service des projets et applications liés au réseau (SPARE)	6
2.4. La direction des Services communs (DISCO)	6
2.4.1. Le service nouvelles expériences pour la transformation des usages (NEXT)	6
2.4.2. Le service ECLAIR	6
2.4.3. Le service SIEDEV	6
2.4.4. Le service PORTAILS.....	7
2.5. La direction de l'informatique et des télécommunications (DIT)	7
2.5.1. Le service d'architecture, cybersécurité, organisation et stratégie (ARCOS)	7
2.5.2. Le service d'ouverture pour l'Europe et les nouveaux clients (OPEN)	7
2.5.3. Le service de production des ressources informatiques et des services aux métiers (PRISM) 7	7
2.5.4. Le service protection des centres informatiques et administratif de Marne (PROCIAM)	7
2.5.5. Le service socle des offres cloud et legacy (SOCLE)	7
2.5.6. Le service des produits et des interfaces pour les services de développement (SPID)	8
2.5.7. Le service de support technique (SUPTEC)	8
2.6. La direction des données et des services analytiques (DDSA)	8
2.6.1. Le service partage et open data (POD)	8
2.6.2. Le socle d'industrialisation pour la data (SONATA)	8
2.6.3. Le service analytique (ANALYTIC)	9
2.6.4. Le service des référentiels (SREF)	9
2.6.5. Le service intelligence artificielle, données, expérimentation (ILLIADE)	9

Exposé des motifs

La présente circulaire a pour objet de décrire la nouvelle organisation de la Direction Générale du Système d'Information (DGSI) suite à sa réorganisation (cf. D-2020-22 du 27 novembre 2020).

1. ORGANISATION INTERNE

La direction générale du Système d'information (DGSI) comprend :

- cinq services directement rattachés à la direction générale :
 - le cabinet (CABDGS),
 - le service vision internationale, stratégie DGSI et architecture (VISTA),
 - le service d'organisation (ORGA),
 - le service LAB,
 - le service maîtrise des risques et de la gestion de la conformité (MRC).
- la direction filière métiers Statistiques, Prudentiel et Opérations (DISPO) qui regroupe :
 - le service politique monétaire, opérations de marché, systèmes de paiement (POP),
 - le service services et produits d'échanges d'opérations (SISPEO),
 - le service de développement pour les études, les statistiques et la supervision bancaire (SDESS).
- la direction filière métiers pour les services à l'Économie et métiers de Moyens (DIEM) qui regroupe :
 - services et produits informatiques transverses (SPRINT),
 - le service des projets et applications liés au réseau (SPARE).
- la direction des Services communs (DISCO) qui regroupe :
 - le service nouvelles expériences pour la transformation des usages (NEXT),
 - le service ECLAIR,
 - le service SIEDEV,
 - le service PORTAILS.
- la direction de l'informatique et des télécommunications (DIT), qui regroupe :
 - le service d'architecture, cybersécurité, organisation et stratégie (ARCOS),
 - le service d'ouverture pour l'europe et les nouveaux clients (OPEN),
 - le service de production des ressources informatiques et des services aux métiers (PRISM),
 - le service protection des centres informatiques et administratif de marne (PROCIAM),
 - le service socle des offres cloud et legacy (SOCLE),
 - le service des produits et des interfaces pour les services de développement (SPID),
 - le service de support technique (SUPTEC).
- la direction des données et des services analytiques (DDSA) qui regroupe :
 - le service partage et open data (POD),
 - le service socle d'industrialisation pour la data (SONATA),
 - le service analytique (ANALYTIC),
 - le service des référentiels de données (SREF),
 - le service intelligence artificielle, données, expérimentation (ILLIADE),

2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES

2.1. La gouvernance

Pour traiter des problématiques de gouvernance interne, la direction générale s'appuie sur les cinq services suivants et plusieurs chargés de mission qui assurent un rôle de :

- assistance dans le pilotage stratégique du SI et la gestion du portefeuille de projets ;
- gestion des relations avec l'écosystème innovant (start-ups, fintech, monde académique) ;
- conseiller technique sur les orientations informatiques ;
- étude des nouvelles technologies.

2.1.1. Le Cabinet

Il gère les moyens humains, financiers et logistiques de la direction générale. Ses attributions couvrent la gestion administrative des agents, la formation, les relations sociales, la communication, la gestion budgétaire et le contrôle de gestion ainsi que la stratégie de sourcing et sa déclinaison opérationnelle au sein des directions et de la gouvernance. Le Cabinet est également en charge des dossiers d'aménagement immobilier, de la gestion des actifs logiciel (Software Asset Management) et du pilotage de la performance de la DGSI.

2.1.2. Le service vision internationale, stratégie IT et architecture (VISTA)

Il a compétence pour piloter l'élaboration de la stratégie IT de la DGSI, gérer le portefeuille des projets DGSI, instruire les sujets informatiques dans les contextes SEBC et BRI, et coordonner les travaux des architectes, notamment en vue de valider les solutions techniques envisagées pour les projets quels qu'il soient.

2.1.3. Le service d'organisation

Il a pour missions le conseil des domaines en matière d'organisation, de conduite du changement et de démarche collaborative pour les aider dans leur transformation. Centre d'expertises, il assure également la gouvernance en matière de refonte des processus et d'accompagnement des Métiers sur leurs projets.

2.1.4. Le service LAB

[*article modifié par la circulaire C-2022-11 du 10 octobre 2022*] Au sein de la direction générale du système d'information, le Lab incarne le centre d'innovation de la Banque de France. Outil d'anticipation, d'exploration technologique et de construction des offres innovantes, le Lab Banque de France a pour mission de faire découvrir aux métiers de la banque centrale les nouveaux usages, les nouvelles technologies et les nouvelles approches permettant de conduire des projets de transformation de façon agile et rapide.

Organisé en trois piliers interdépendants, le Lab se connecte aux tendances technologiques et aux évolutions métiers au travers de la prospective et en lien avec nos écosystèmes (finance, start-up, monde académique), fédère les expertises techniques de la DGSI et dispose d'une activité de fabrication en propre, partage et donne de la visibilité sur les travaux innovants aussi bien en interne qu'en externe.

2.1.5. Le service maîtrise des risques et de la gestion de la conformité (MRC)

Il a pour objectif de garantir à la DGSI une bonne maîtrise de ses risques opérationnels. Il est en charge des fonctions de manager des risques (MR), manager du contrôle permanent (MCP), responsable de la sécurité métier (RSM), responsable du plan de continuité d'activité (RPCA) et du rôle d'interlocuteur

du délégué à la protection des données (IDPD). Il pilote les besoins de conformité de la DGSI. Il intègre la cellule centrale de contrôle permanent (CC-DGSI).

2.2. La direction filière métiers Statistiques, Prudentiel et Opérations (DISPO)

Elle accompagne les métiers Statistiques, Prudentiel et Opérations dans l'évolution et la maintenance de leur système d'information. La direction est composée des trois services suivants qui interagissent avec :

- deux responsables de compte ;
- le pôle ASEP, en charge des avant-projets, de l'innovation, de la digitalisation des processus métiers et de l'usage de la donnée pour les domaines Statistiques, Études et Prudentiel ;
- le pôle AMOP, en charge des avant-projets, de l'innovation, de la digitalisation des processus métiers et de l'usage de la donnée pour le domaine Opérations ;
- le pôle Blockchain, en charge de la technologie blockchain.

2.2.1. Le service politique monétaire, opérations de marché, systèmes de paiement (POP)

Il est en charge de la conception, du développement et de la maintenance du système d'information des fonctions « Opérations de marchés et mise en oeuvre de la politique monétaire », « stabilité financière », « Systèmes de paiement et infrastructures de marché » du domaine « Opérations », dont il assure la maîtrise d'oeuvre.

2.2.2. Le service de paiements d'échanges d'opérations (SISPEO)

Il est en charge de la conception, du développement et de la maintenance du système d'information de la fonction « Services bancaires » du domaine « Opérations », dont il assure la maîtrise d'oeuvre.

2.2.3. Le service de développement pour les études, les statistiques et la supervision bancaire (SDESS)

Il est en charge de la conception, du développement et de la maintenance du système d'information des domaines « Statistiques, Études-Recherche, International-Europe » et « Supervision prudentielle », dont il assure la maîtrise d'oeuvre.

2.3. La direction filière métiers pour les services à l'Économie et métiers de Moyens (DIEM)

Elle accompagne les métiers services à l'Économie et métiers de Moyens dans l'évolution et la maintenance de leur système d'information. La Direction est composée des deux services suivants qui interagissent avec :

- deux responsables de comptes ;
- le pôle ASEM, en charge des avant-projets, de l'innovation, de la digitalisation des processus métiers et l'usage de la donnée pour les métiers de moyens ;
- le pôle ASER, en charge des avant-projets, de l'innovation, de la digitalisation des processus métiers et l'usage de la donnée pour le Domaine des Services à l'Économie ;
- le pôle PORTSER, en charge du portail de services internes de la Banque de France.

2.3.1. Services et produits informatiques transverses (SPRINT)

En tant que maîtrise d'œuvre des métiers de moyens, il est chargé :

- de la réalisation de projets informatiques et de la maintenance des services des sous-systèmes d'information « Comptabilité », « Achat », « Finance », « Ressources humaines », « Immobilier », « Communication », « Organisation et Information », « Services Juridiques », « Sécurité » et « Contrôle et prévention des risques » ;
- des activités de réalisation de produits spécifiques et transverses à tous les sous-systèmes d'information « Agilité et Développements Rapides », « Maintenances et Réalisations Mutualisés », « Projets Maintenances Et Technologies Avancées » et « Services, Demandes et Dossiers ».

2.3.2. Le service des projets et applications liés au réseau (SPARE)

En tant que maîtrise d'œuvre des projets du domaine services à l'économie, il est chargé :

- de la réalisation de projets informatiques et de la maintenance des services des sous-systèmes d'information « Gestion de la circulation fiduciaire », « Collecte, analyse et mise à disposition d'informations sur les entreprises non financières », « Suivi des relations entre les particuliers et la sphère financière », et « Direction du réseau ».
- des services à valeur ajoutée dans la sphère de la gestion de contenu : numérisation, éditique et gestion documentaire, et ce pour l'ensemble de la Banque.

2.4. La direction des Services communs (DISCO)

2.4.1. Le service nouvelles expériences pour la transformation des usages (NEXT)

Il a pour objectif l'amélioration de l'expérience utilisateur par une vision globale et cohérente des solutions techniques et des services associés à l'environnement de travail digital. Centré sur les usages, il est en charge de la gestion et de l'évolution de l'environnement de travail des utilisateurs, du choix des terminaux jusqu'aux outils collaboratifs, en mobilité comme au bureau.

2.4.2. Le service ECLAIR

Il est en charge du développement et de la fourniture des offres de services multi-cloud : le cloud privé ECLAIR, les infrastructures d'accès aux clouds externes (cloud souverain, cloud SEBC, cloud public...). Il fournit le conseil aux métiers, MOA, et aux services DGSI en charge des applications et coordonne le projet de migration des applications de l'infrastructure legacy vers des plateformes de cloud. Il est responsable de gérer et de piloter les fournisseurs (DIT, fournisseurs de cloud externes, partenaires de confiance, hébergeurs...) permettant de délivrer ces services, leur maintenance et l'hébergement des applications externalisées.

2.4.3. Le service SIEDEV

[titre modifié par la circulaire C-2022-11 du 10 octobre 2022]

Il est en charge de l'industrialisation du processus de développement d'applications ainsi que des outillages projets. Il met à disposition les expertises et gère les outils logiciels et les plateformes permettant d'assurer la qualité et la sécurité du code, sa conformité aux différentes normes et règles en vigueur, et de déployer de manière la plus automatisée possible les applications sur les différents environnements jusqu'à leur mise en production.

2.4.4. Le service PORTAILS

Il est en charge des composants communs des portails de la Banque, tant pour les publics externes (sites internet institutionnels), que pour les agents de la Banque (sites intranets), et des portails pour la place bancaire, assurantielle et des entreprises (ONEGATE, POBI,...). Il gère les outils communs et les fournisseurs permettant d'assurer l'évolution et la maintenance de ces portails, en collaboration avec les directions DGSI, pour répondre aux besoins des métiers.

2.5. La direction de l'informatique et des télécommunications (DIT)

2.5.1. Le service d'architecture, cybersécurité, organisation et stratégie (ARCOS)

Il est en charge de décliner la stratégie de cyber résilience au plan opérationnel, de promouvoir les démarches de robustesse, de conseiller les équipes de la DGSI pour construire des architectures informatiques fiables et sécurisées, en veillant à l'équilibre entre sécurité, coût et facilité d'usage, d'assurer la détection et la réaction aux cyber-attaques et d'administrer les principaux annuaires de comptes et droits. Il pilote les travaux liés à la conformité (CSP Swift et Loi de Programmation Militaire notamment) et les activités en lien avec l'amélioration de la résilience et de la sécurité du système d'information.

2.5.2. Le service d'ouverture pour l'Europe et les nouveaux clients (OPEN)

Il est chargé de créer, développer, commercialiser, maintenir et assurer le suivi – en partenariat le cas échéant – des offres IT attractives au sein du SEBC ou auprès d'autres clients institutionnels européens ou nationaux, en tirant bénéfice de l'expertise de la Banque en matière de sécurité, d'hébergement et d'infrastructure évolutive. Il est notamment en charge des offres de sécurité IAM et FBI et de la plateforme d'infrastructure à vocation Européenne ESAP. Il est le représentant de la DIT au sein de L'IPOS (sous-structure de l'ITC) et le cas échéant d'autres instances du SEBC.

2.5.3. Le service de production des ressources informatiques et des services aux métiers (PRISM)

L'objectif étant de répondre aux besoins opérationnels des métiers, il garantit la maîtrise des activités de production informatique et assure la supervision applicative. Il est responsable de la validation des changements, du respect des engagements de service contractualisés et de la relation clientèle avec les métiers, et pilote les démarches d'amélioration continue. Il participe à la gestion des demandes de service et de leur catalogue, ainsi qu'au support et à l'assistance des utilisateurs, grâce au support (helpdesk) dans le cadre du GIE Alliance IT d'une part, et de l'équipe GIGLA d'autre part.

2.5.4. Le service protection des centres informatiques et administratif de Marne (PROCIAM)

Il est en charge de la mise en oeuvre opérationnelle de la sûreté-sécurité de l'ensemble du Centre de Marne-la-Vallée et des deux centres informatiques, le Centre Michèle Bergsten à Serris (CMB) et le Centre Informatique de Marne-la-Vallée à Noisiel (CIMV), dans le cadre de la politique générale de sécurité définie par la Direction de la Sécurité. Il est également le garant du maintien au meilleur niveau de sûreté et de sécurité de l'ensemble des sites dont il a la charge.

2.5.5. Le service socle des offres cloud et legacy (SOCLE)

Il est responsable de la mise à disposition, de la rationalisation technique et financière et du maintien en conditions opérationnelles d'un socle d'infrastructures standardisé, adaptatif, évolutif et à l'état de l'art, dans une approche de fournisseur de services au sein des deux centres informatiques de la Banque dont

il est responsable. Il a également pour mission le maintien des infrastructures existantes et prend en charge la fourniture des environnements.

2.5.6. Le service des produits et des interfaces pour les services de développement (SPID)

Il est centré sur les produits et services techniques nécessaires au bon fonctionnement du système d'information, notamment les produits « middleware », d'ordonnancement, de supervision et d'échanges inter applicatifs. Il accompagne les équipes de la DISPO et de la DIEM dans l'intégration de ces solutions, assurant la coordination technique nécessaire grâce aux Responsables Opérationnels. Il joue également un rôle majeur dans les travaux d'automatisation du système d'information et la démarche de rationalisation des environnements.

2.5.7. Le service de support technique (SUPTEC)

Il a pour mission première de surveiller, maintenir et rétablir le fonctionnement du système d'information. Il réunit les équipes de support technique qui sont au coeur de la résolution des incidents et de la réalisation des changements, en relation avec l'ensemble de la DGSI. Il a également pour objectif d'améliorer la fiabilité du système d'information notamment au travers de la démarche DEVOPS et de sa déclinaison opérationnelle SRE qui impliquent le rapprochement de la production avec les équipes de développement, un meilleur respect des engagements de services, une automatisation poussée pour favoriser des changements plus fréquents et une supervision technique proactive.

2.6. La direction des données et des services analytiques (DDSA)

Elle élabore et met en œuvre, en collaboration avec les métiers, les principes de gouvernance des données définis dans la stratégie Data de la Banque et assure le partage et la diffusion de ces données. Elle définit, déploie et opère les plateformes Data de la Banque et les outils analytiques permettant l'accès aux données. Elle garantit les standards de gestion des données de référence au sein du système d'information de la Banque et participe aux travaux SEBC sur ce domaine. Elle contribue au développement des pratiques fondées sur la science des données en assurant un soutien méthodologique et en accompagnant l'intégration de solutions analytiques avancées fondées sur l'intelligence artificielle.

2.6.1. Le service partage et open data (POD)

Il met en œuvre les principes de gouvernance des données définis dans la stratégie Data, gère le partage interne des données, les infrastructures de diffusion des données vers les organisations internationales ainsi que le portail de diffusion des données publiques. Sous la responsabilité de la Direction Générale des Statistiques, des Etudes et des Relations Internationales, il gère l'Open Data Room de la Banque et collabore avec les différents acteurs nationaux et étrangers de l'open data. Il assure la production de MMSR et €STER.

2.6.2. Le socle d'industrialisation pour la data (SONATA)

[titre de l'article modifié par la circulaire C-2021-03 du 14 avril 2021]

Il est en charge du socle de la plate-forme Data de la Banque qui vise à offrir une gamme de services facilitant l'acquisition, le stockage et l'accès aux données, leur référencement, leur exploitation et leur valorisation. Il a pour mission de définir et de mettre en place des infrastructures évolutives et performantes qui répondent aux besoins des métiers en termes de niveaux de service. Il est garant de l'efficacité de l'architecture fonctionnelle déployée et des processus favorisant la transition des évolutions de l'innovation à la production.

2.6.3. Le service analytique (ANALYTIC)

[*article modifié par la circulaire C-2021-03 du 14 avril 2021 puis la C-2022-11 du 10 octobre 2022*]

Le Service ANALYTIC a pour mission de concevoir, déployer et assurer le support des outils analytiques permettant un accès efficace et performant aux données, en étroite collaboration avec les métiers utilisateurs de ces solutions. Il veille en relation avec le service SONATA à l'intégration des outils analytiques avec les solutions déployées pour la plate-forme socle. Il est le centre de compétences pour les outils de Business Intelligence comme Business Object, SAS, Power BI ainsi que sur les outils analytiques avancés R, Python, Kibana. Il assure le maintien en conditions opérationnelles des plateformes analytiques ainsi que le support N2 sur celle-ci. Il effectue enfin la veille technologique sur les solutions analytiques.).

2.6.4. Le service des référentiels (SREF)

Il a pour mission de déployer les standards de gestion des données de référence au sein du système d'information de la Banque. Il assure la gestion des référentiels transverses aux différents métiers (ou référentiels « d'entreprise ») et constitue le centre de compétences méthodologiques pour la gestion des référentiels « locaux ». Il coordonne les actions des métiers, les accompagne dans la structuration de leurs référentiels propres et propose des solutions pour valoriser les données de référence en collaboration avec les autres services de la DDSA. Il est l'interlocuteur privilégié pour les problématiques relatives aux référentiels dans le cadre du SEBC.

2.6.5. Le service intelligence artificielle, données, expérimentation (ILLIADE)

[*article 2.6.5 modifié par la circulaire C-2021-03 du 14 avril 2021, article 2.6.6. supprimé*]

Il a pour mission de favoriser l'intégration des solutions Data science et intelligence artificielle dans le système d'information de la Banque, y compris l'environnement de travail utilisateur, dans les processus métier et dans les pratiques des utilisateurs, en expérimentant des solutions innovantes dans le cadre du processus d'innovation, en délivrant des solutions prêtes à l'emploi aux unités métier et équipes projet, en soutenant les métiers et favorisant leur montée en compétences, en maintenant une expertise dans les domaines de la Data science et de l'Intelligence artificielle, y compris dans le cadre de la coopération nationale, internationale et académique.

Le Directeur Général du Système
d'information

Le Secrétaire Général

Thierry Bedoin

Gilles Vaysset